



L'aposition

L'**aposition** repose sur une relation de dépendance entre le nom et l'adjectif / participe ou groupe nominal.

Un mot mis en apposition est placé en général près d'un nom ou d'un pronom (avant ou après).

Fatigué, il est parti se coucher.

L'école, festive, ouvre ses portes pour la chorale.

Elle en est séparée par une pause à l'oral et des virgules à l'écrit.

Paris, Capitale de la France, est la ville des libertés

Elle peut être supprimée.

Elle est analogue à un attribut sans verbe exprimé.

Sa tante, malade, n'a pu venir ce week-end (= qui était malade)

Les appositions peuvent être de différentes natures :

- adjectifs qualificatifs

Attentif, le chat guette la souris

- participes présents ou passés

Les spectateurs, retenant leur souffle, attendaient la fin

Les enfants, fatigués de leur journée, s'endormirent vite

- noms ou groupes nominaux (souvent sans déterminant)

Sa sœur, petite fille sage, s'appelle Eléonore

- constructions infinitives

Il a réalisé son rêve, vivre à la campagne

- subordonnées complétives

Je ne souhaite qu'une chose, que vous réussissiez

- subordonnées relatives adjectives explicatives

Cette ville, qui n'était qu'un petit village, s'est agrandie considérablement

Elle apporte une information supplémentaire au noyau de la phrase.

L'adjectif apposé est mobile.

Attentif, le chat guette / Le chat, attentif, guette / Le chat guette, attentif.

Ne pas confondre apposition et épithète :

Ce coureur blessé par une chute a dû abandonner = épithète

Ce coureur, blessé par une chute, a dû abandonner = apposition

